



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité



LA DIRECTRICE DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE BRETAGNE

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L. 952-6 et L. 952-6-1,
Vu le décret n°2018-105 modifié du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture,
Vu l'arrêté du 2 novembre 2018 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des comités de sélection chargés du recrutement des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture,
Vu l'arrêté du 3 janvier 2020 relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des ENSA,
Vu la délibération du Conseil Pédagogique et Scientifique siégeant en formation restreinte du 24 novembre 2025 portant sur la mise en place de comités de sélection et sur le nombre de membres par comités,
Vu la délibération du Conseil Pédagogique et Scientifique siégeant en formation restreinte du 10 février 2026 fixant la composition nominative des comités de sélection,
Vu le règlement intérieur du comité de sélection pour le poste de Maître de Conférences du champ disciplinaire Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine (TPCAU),

ARRETE

Article 1^{er} : La composition numérique du comité de sélection constitué pour le recrutement d'un Maître de Conférences dans la discipline TPCAU est fixée à 10 membres.

Article 2 : La composition nominative du comité de sélection chargé du recrutement d'un Maître de Conférences dans la discipline TPCAU, catégorie 1 (poste n°3), est fixée comme suit :

ENSA BRETAGNE

Références des fiches de poste : 2025-2127247

Discipline : TPCAU

Membres appartenant à l'établissement

N° Ordre	Civilité	Nom	Prénom	Corps	Discipline
1	Mme	BIGOT-DOLL	Eglantine	MCF	TPCAU
2	Mr	LE BARZIC	Mathieu	MCF	TPCAU
3	Mme	FLOHR	Julie	PROF	TPCAU
4	Mme	LAFON	Jeanne	MCF	ATR
5	Mr	PEIRO	Miquel	PROF	STA

Membres extérieurs à l'établissement					
6	Mr	LAFFINEUR	Vassily	MCF	TPCAU
7	Mme	POPESCU	Carmen	PROF	HCA
8	Mr	DESEVEDAVY	Gilles	PROF	TPCAU
9	Mr	MERCURIALI	Mathieu	PROF	TPCAU
10	Mr	ONANER	Can	PROF	TPCAU

Article 3 : Madame Eglantine BIGOT-DOLL, Maître de Conférences, est désignée en qualité de Présidente de ce comité de sélection.

Article 4 : Monsieur Vassily LAFFINEUR, Maître de Conférences, est désigné en qualité de Vice-Président de ce comité de sélection.

Article 5 : Le comité de sélection fonctionne pour la durée de la campagne de recrutement 2026 (phase concours), pour le poste référencé à l'article 2. Après avoir délibéré sur les candidatures et déterminé la liste des candidat.es retenu.es, il est mis fin au comité de sélection.

Article 6 : Les services administratifs de l'ENSA Bretagne sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rennes le 02 mars 2026



La Directrice,

Lucile LEBLANC